

Être référent santé sécurité au travail

3000 € HT

But

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les rôles et les missions du référent santé sécurité ainsi que ceux des acteurs de la prévention interne et externe,
- Connaître la réglementation applicable en matière de prévention des risques professionnels,
- Être en mesure d'analyser et d'évaluer une situation de travail,
- Être en mesure d'analyser un accident de travail,
- Être capable de mettre en place une démarche préventive afin d'améliorer la santé et la sécurité des salariés.

Esprit Général

Cette formation permettra à des salariés ou à des agents désignés comme Référent Santé Sécurité d'appréhender toutes les dimensions de leur mission et de pouvoir mettre en œuvre une démarche de prévention et d'amélioration de la santé et la sécurité des salariés. Elle permettra également à l'employeur de répondre à l'obligation de désignation et de formation d'un référent Santé Sécurité (article L4644-1 du Code du Travail créé par la loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 et modifié par la loi du 2 août 2021 dite Loi Santé au Travail)

Prérequis

Niveau du stage : Base

Aucun.

Durée et emploi du temps

Ce stage dure 5 jours (35 heures)

Des exposés

Nombreux exemples, partages d'expériences, quiz en commun, mises en situation, jeux de rôles, études de cas



Isabelle DELORME

Présidente ISARTEM, experte en Management
Santé Sécurité au Travail



Date

TOULOUSE

Programmé

15 au 19 Mars 2027

Catalogue Complet
des formations

* Conditions Générales



01 41 08 01 01



contact@eurosae.com

Sommaire

- Le contexte, les notions de base
 - Objectifs
 - Définition des termes clefs et introduction
 - Les principes de prévention
 - Les aspects réglementaires (généralités)
 - Les enjeux de la prévention
- L'évaluation des risques professionnels
 - Démarche
 - DUERP
 - Programme annuel de prévention
 - Zoom : les risques psychosociaux (RPS)
- L'analyse des accidents du travail
 - La gestion des AT
 - L'analyse des causes : la méthode de l'arbre des causes
- La prévention des risques en entreprise
 - Interventions d'entreprises extérieures (Plan de prévention)
 - Protocole de sécurité
 - Obligations de formation
 - Accueil sécurité au poste de travail

Pour faire une demande

Bulletin d'inscription

* Conditions Générales